

# Fiche technique de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 20.07.2009

Date d'impression : 20.07.2009

## 1 Désignation du produit, de la préparation et de la société

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit **2-Hydroxy-1-naphthoic acid**

Code du produit L13426

Producteur/fournisseur : Alfa Aesar GmbH & Co.KG  
Zeppelinstrasse 7  
D-76185 Karlsruhe / GermanyE-mail: gcat@matthey.com  
www.alfa-chemcat.comService chargé des renseignements : Département sécurité du produit  
Renseignements en cas d'urgence : Giftnotruf Universität Mainz / Poison Information Center Mainz  
www.giftinfo.uni-mainz.de Telefon:+49(0)6131/19240

## 2 Identification des dangers

Principaux dangers:



Xi Irritant

Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:

Système de classification :

HMIS-ratings (gamme 0-4)

(Hazardous Materials Identification System)

|            |   |
|------------|---|
| HEALTH     | 1 |
| FIRE       | 1 |
| REACTIVITY | 1 |

Santé (effets aigus) = 1

Inflammabilité = 1

Réactivité = 1



Attention

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Éléments d'étiquetage SGH

Prévention:

Intervention:

Stockage:

Élimination:

## 3 Composition/informations sur les composants

Nom chimique usuel (ou nom générique)

Désignation (No. CAS)

Code(s) d'identification

No. EINECS :

2-Hydroxy-1-naphthoic acid (CAS# 2283-08-1): 100%

218-919-2

## 4 Premiers secours

après inhalation :

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

après contact avec la peau :

Demander immédiatement conseil à un médecin  
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

après contact avec les yeux :

Demander immédiatement conseil à un médecin

après ingestion :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

Demander immédiatement conseil à un médecin

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Équipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

## 6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Les précautions individuelles:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante

Mesures pour la protection de l'environnement :

Ne pas permettre à la matière de se libérer dans l'environnement sans autorisation gouvernementale réglementaire.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Assurer une aération suffisante.

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

## 7 Manipulation et stockage

Manipulation :

Précautions à prendre pour la manipulation:

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Conserver au frais et au sec en fûts très bien fermés

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Aucune exigence particulière.

(suite page 2)

# Fiche technique de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.07.2009

Révision: 20.07.2009

## Nom du produit **2-Hydroxy-1-naphthoic acid**

### Indications concernant le stockage commun

(suite de la page 1)

**Autres indications sur les conditions de stockage :**  
 Ne pas conserver avec les agents d'oxydation  
 Tenir les emballages hermétiquement fermés  
 Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés

### 8 Contrôle de l'expositon/protection individuelle

**Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :** Hotte de laboratoire fonctionnant correctement, conçue pour les produits chimiques dangereux, et ayant une vitesse moyenne d'aspiration de 33 mètres par minute.

#### Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

néant  
 Indications complémentaires : Aucune donnée

#### Equipement de protection individuel : Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.  
 Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.  
 Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.  
 Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

#### Protection respiratoire : Protection des mains : Matériau des gants

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau  
 Protection respiratoire en cas de fortes concentrations  
 Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.  
 Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

#### Temps de pénétration du matériau des gants

Gants étanches

#### Protection des yeux :

non déterminé

#### Protection du corps :

Lunettes de protection.  
Protection du visage  
Vêtements de travail protecteurs.

### 9 Propriétés physiques et chimiques

#### Indications générales.

**Forme :** poudre  
**Couleur :** blanc  
**Odeur :** non déterminé

#### Modification d'état

**Point de fusion :** 167°C (dec)  
**Point d'ébullition :** non déterminé  
**Température et début de la sublimation :** non déterminé

**Point d'éclair :** non applicable

**Température d'inflammation :** Non déterminé

**Température de décomposition :** Non déterminé

**Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.

#### Limites d'explosivité :

**inférieure :** Non déterminé  
**supérieure :** Non déterminé

**Pression de vapeur :** Non déterminé

**Densité :** non déterminée

### 10 Stabilité et réactivité

#### Décomposition thermique / conditions à éviter :

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

#### Substances à éviter :

Agents d'oxydation

#### Réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue

#### Produits de décomposition dangereux :

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

### 11 Informations toxicologiques

#### Toxicité aiguë :

#### Effet primaire d'irritation :

#### de la peau :

#### des yeux :

#### Sensibilisation :

#### Indications toxicologiques complémentaires :

Irrite la peau et les muqueuses.  
 Effet d'irritation.  
 Aucun effet de sensibilisation connu.

D'après ce que nous savons, la toxicité aiguë et chronique de cette substance n'est pas complètement connue. Aucune donnée de classification disponible concernant les propriétés cancérigènes de cette matière de la part de EPA, IARC, NTP, OSHA et ACGIH.

### 12 Informations écologiques

#### Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant  
 Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.  
 Ne pas permettre à la matière de se libérer dans l'environnement sans autorisation gouvernementale réglementaire.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

#### Produit :

#### Recommandation :

Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.  
 Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.  
 Consulter les réglementations d'Etat, locales ou nationales pour une élimination appropriée.

#### Emballages non nettoyés :

#### Recommandation :

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

F

(suite page 3)

